



DU 28 Février au 7 mars 2015

Séjour aux 2 Alpes

Hôtel le Panorama

L'Amicale vous invite à participer à un séjour aux **2 Alpes** dans l'un des plus grands glaciers skiabiles d'Europe. Situé au pied des pistes, l'**Hôtel Club MMV le Panorama** vous accueille dans un environnement convivial et cosy, **idéal pour des vacances en famille.**

L'**hôtel club le Panorama aux Deux Alpes** a également misé sur la qualité des installations afin de garantir des soirées et un après-ski agréable. L'espace bien-être équipé de deux jacuzzis, sauna et hammam est à disposition des résidents pour se relaxer et prendre soin de soi. L'établissement dispose enfin de deux restaurants, d'un bar spacieux avec un coin cheminée et d'une salle de spectacle pour partager des moments conviviaux. Trois clubs enfants sont à disposition dans cet **hôtel club au cœur des 2 Alpes.**

Les plus de la station

- Espace Bien-être avec soins Pure Altitude®
- Pistes à 50m
- Bar avec cheminée
- Location de skis sur place

Transport non compris



Responsables de l'activité : Anne Debarge et Claudine Parnetzki

Inscriptions : Claudine Parnetzki

Clôture des inscriptions pour le 12/06/2014

Plus de renseignements sur : <http://www.mmv.fr/station-les-2-alpes-reservation-hiver-hotel-club-mmv-le-panorama.html>

TARIFS POUR LE SEJOUR

Prestation	Age	Prix en €
Pension complète	. Adultes + 12 ans	715,00
	. 6 à – 12 ans	500,00
	. 2 à – 6 ans	355,00
	- De 2 ans	Gratuit
Remontées mécaniques (Les 2 alpes) 6 jours	. Adultes + 72 ans	Gratuit
	. Adultes + 65 ans	171,00
	. Adultes + 13 ans	214,00
	. 5 à – 13 ans	171,00
	. 2 à – 5ans	Gratuit
Matériel de ski Eco 6 jours	. Adultes + 12 ans	72,00
	. 6 à – 12 ans	50,00
	. 2 à – 6 ans	35,00

Le séjour est ouvert aux amicalistes et à leurs ayant-droits à l'inscription à l'amicale début 2014, soit l'ayant-droit déclaré et les enfants de l'amicaliste.

Ce prix ne comprend pas le transport qui est à votre charge.

La participation financière de l'amicale varie selon les ressources du ménage (sous réserve de présentation des justificatifs adéquats auprès du trésorier, du président ou de Claudine P.) et le coût du séjour.

Le quotient familial est calculé comme suit :

$$\text{Quotient familial} = \frac{\text{revenu fiscal de référence du ménage}}{\text{nombre parts} \times 12}$$

TRANCHE	QUOTIENT FAMILIAL	PARTICIPATION FINANCIERE
1	Plus de 1051€	40% du coût plafonné à 200€
2	Entre 751 et 1050€	45% du coût plafonné à 250€
3	Moins de 750€	50% du coût plafonné à 300€
Retraités		40% du coût plafonné à 150€

L'amicale accorde au maximum deux participations financières par an par amicaliste et ayant droits. Ce séjour est compté comme un GRAND VOYAGE, avec possibilité de cumuler les deux participations.

Bulletin d'inscription pour le séjour aux 2 Alpes Février 2015

NOM :

TRANCHE : 1 2 3 retraités

CUMUL DES PARTICIPATIONS FINANCIERES : OUI NON

Merci de remplir ce tableau en fonction des prestations souhaitées et de leurs tarifs :

Nom	Age	Pension complète	Remontées mécaniques	Location matériel	Total pour la personne	PF amicale pour la personne (cas général = 40% plafonné à 200 euros – sinon voir les tranches)
		€	€	€	€	€
		€	€	€	€	€
		€	€	€	€	€
		€	€	€	€	€
		€	€	€	€	€
		€	€	€	€	€
Total du séjour (A) :				€	
Total des participations financières (B) :					€
Participation finale (soit B soit 2*B si cumul des PF) (C) :					€
Total à régler pour le séjour = A – C				€	
Acompte à l'inscription de 10% :				€	
Restera à régler :				€	